

Projet de réaménagement de la cellule n° 6 au centre de traitement Stablex à Blainville

Commentaires du public reçus par la commission entre le 10 mai et
le 1^{er} juin 2023

Sandra Belanger

10 mai 2023

Nous avons choisi Blainville, car c'est une ville formidable. Autoriser un projet comme celui-ci dans une ville avec autant de famille et avec des maisons à proximité ainsi que de beaux espaces verts est inconcevable ! Nous voulons préserver nos espaces verts et notre qualité d'air et de sol. Si ce projet est accepté, nous sommes plusieurs à penser à déménager.

Guillaume Brunet

12 mai 2023

Je ne crois pas que la destruction de milieu naturel, aussi petite soit-elle, est justifiable pour l'enfouissement de déchets hautement contaminés, même s'ils sont traité et encapsulé de manière sécuritaire. Je crois qu'il y a plutôt lieu de revoir nos procédés de fabrication et nos mode de consommation. De plus, il semble que ce site reçois des résidus provenant de l'Ontario et même des États-Unis, ce qui est outrageux, que c'est autre territoire, surtout les États-Unis gère eux-mêmes leur cochonnerie au lieu de les exporter ailleurs et de venir polluer nos belles tourbières de Blainville.

Matthew Filipowich

17 mai 2023

Je suis préoccupé par la destruction de la zone humide naturelle pour ce projet. lorsque le projet a démarré dans les années 1980, il n'y avait pas de maisons à proximité du site, mais maintenant, 40 ans plus tard, les choses ont changé et peut-être que l'emplacement n'est plus le meilleur endroit pour une opération comme celle-ci. il y a de très nombreuses sources d'eau à proximité et si une fuite ou un autre accident se produisait, cela pourrait être considéré comme un impact sur la faune. mon domicile est à moins de 1km du site. il devrait y avoir une étude pour déterminer à quel point les maisons peuvent être en toute sécurité à proximité d'une expansion des déchets dangereux comme celle-ci. Je suis inquiet pour mes enfants et ma femme enceinte.

Michel Mongeau

25 mai 2023

Nous avons la chance de vivre dans une démocratie qui nous permet de dénoncer, afin d'invalider, le projet d'agrandissement de l'enfouissement des matières dangereuses par Stalex ici à Blainville. Les gouvernements ne peuvent prendre les mêmes décisions d'il y a 50 ans. La population environnante est trop importante pour mettre à risque de contamination les eaux souterraines et les rivières. Stalex enfoui à perpétuité mais les membranes et contenants d'enfouissement ont une durée de vie !!! C'est écrit dans le ciel qu'un jour il y aura un désastre environnemental destructeur incontrôlable qui mettra à risque des vies humaines, animales, végétales et nous créera de gigantesques pertes financières. SVP c'est impossible de prendre un tel risque même si Stalex promet avec garanti son projet d'enfouissement. De plus vous devez décider d'une date fin de l'enfouissement par Stalex à Blainville. Trouvez un site ailleurs sans risque: n'attendez pas qu'il soit trop tard !

Philippe Tremblay

26 mai 2023

Je m'oppose fortement à ce projet pour la simple raison qu'il n'y a aucune valeur ajoutée pour les résidents.

Que ce soit d'un point de vue social, environnemental ou même économique (l'établissement d'une valeur associée à l'enfouissement de déchets "dans sa cour" n'est que poudre aux yeux). Dans le cas où je pourrais me tromper, merci de nous transmettre des commentaires de résidents (peu importe où au monde) ayant vécu une expérience similaire en toute connaissance de cause et qui sont très heureux d'avoir des déchets dans leur cour. Il serait super intéressant de les entendre tenter de nous convaincre de leur belle expérience et des grands bienfaits engendrés par un projet d'enfouissement...

Karine Sizes

26 mai 2023

Notre famille considère que les citoyens de Blainville ont déjà très bien contribué sur la réceptivité d'une telle entreprise et de ses activités. Blainville et ses habitants ont, assurément, fait leur part, pour accueillir des déchets toxiques, c'est maintenant le temps que d'autres municipalités fassent leur part. Le projet d'agrandissement de l'usine de Stablex est à la fois, très sensible pour de futures problèmes environnementaux, mais en plus, les problèmes causés par le passée sur l'odeur, et sans oublier l'augmentation de la circulation, fait en sorte qu'un tel projet vient carrément nuire à la quiétude des habitants et des familles.

Jacob Buisson

27 mai 2023

En ces périodes de crise environnementale, les tourbières contribuent de façon significative à la régulation hydrologique et climatique de la planète. Face à d'imposants problèmes d'inondation, la tourbière de Blainville joue un rôle essentiel en ce qui a trait à la régulation des eaux, elle forme un réservoir hydrologique d'une grande valeur. Elle emmagasine de grandes quantités d'eau qui ainsi n'inondent pas les villes en aval. La tourbière réduit ainsi les coûts potentiels associés aux dommages engendrés par le débordement des cours d'eau, en particulier de la Rivière aux chiens traversant La municipalité de Sainte-Thérèse. La régulation hydrologique accomplie par les tourbières de Blainville offre aussi une protection des berges contre l'érosion. De plus, la tourbière constitue une zone de recharge de la nappe phréatique, ce qui réduit les impacts destructeurs associés aux sécheresses.

Marie-Andrée Foucreault-Therrien

27 mai 2023

IRRESPONSABLE DESTRUCTION D'UNE TOURBIÈRE - La destruction des tourbières de Blainville est une entreprise environnementale périlleuse. En ces périodes de crises environnementale, les tourbières contribuent de façon significative à la régulation hydrologique et climatique de la planète. - Nous sommes face à d'imposants problèmes d'inondation. La tourbière de Blainville joue un rôle essentiel en ce qui a trait à la régulation des eaux, elles forment des réservoirs hydrologiques d'une grande valeur. Elles emmagasinent effectivement de grandes quantités d'eau qui ainsi n'inonde pas les villes en aval. - La tourbière effectue un stockage des surplus d'eau permet d'en confiner des quantités considérables qui, autrement inonderaient les municipalités en terrains bas. Elle réduit ainsi les coûts potentiels associés aux dommages engendrés par le débordement des cours d'eau, en particulier de la rivière aux chiens traversant La municipalité de Sainte-Thérèse.

Sophie Daunais-Ouimet

27 mai 2023

NOUS SOMMES EN 2023! LA RÉALITÉ DE BLAINVILLE A PROFONDÉMENT CHANGÉE. C'est UNE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE QUI N'A PLUS SA PLACE. Au Québec nous importons des déchets industriels dangereux, lorsque le Canada sur la scène internationale est en processus d'en interdire l'exportation. Incohérence évidente de nos pouvoirs. La destruction des tourbières de Blainville est une entreprise environnementale périlleuse. En ces périodes de crises environnementale, les tourbières contribuent de façon significative à la régulation hydrologique et climatique de la planète. CE CIMETIÈRE DE DÉCHETS TOXIQUES EST UNE VÉRITABLE BOMBE À RETARDEMENT. On DOIT METTRE UN POINT FINAL À CE DÉLIRE TECHNO- SCIENTIFIQUE.

Jessica Giovannini

27 mai 2023

Je ne veux pas que ce projet se développer, non seulement pour son impact à l'environnement mais à notre espace résidentielle.

Jocelyne Alarie

27 mai 2023

CE CIMETIÈRE DE DÉCHETS TOXIQUES EST UNE VÉRITABLE BOMBE À RETARDEMENT.- Le méga site d'enfouissement de Blainville impressionne par son immensité captée par les vues aériennes, et constitue un véritable cadeau empoisonné aux générations futures.

Diane Trudeau

27 mai 2023

Comment peut-on accepter qu'une compagnie comme Stablex vienne enfouir des déchets toxiques dans un environnement que l'on veut protéger à tout prix! Qui plus est avec un procédé rempli d'incertitudes scientifiques. Je suis outrée que des municipalités comme Blainville acceptent que l'on détruise une tourbière comme celle de Blainville. Je suis une grand-maman triste et très inquiète pour la santé et l'avenir de mes petits-enfants. J'en appelle à la bienveillance de nos politiciens pour que soit interdit le projet d'expansion de Stablex dans la tourbière de Blainville et ainsi de bafouer tous nos principes environnementaux. Nous nous devons d'assurer un avenir prometteur à nos enfants avec des cours d'eau limpide sans aucun élément toxique, une terre fertile sans aucun contaminant et une qualité de l'air irréprochable!

Marie-Hélène Séguin

28 mai 2023

- Les citoyens se sont opposés unanimement au projet industriel lors des audiences du BAPE en 1982. Le gouvernement du temps est allé de l'avant par décret! - Les recommandations du BAPE de 1982 de surveillance rapprochée par le Ministère de l'environnement n'ont pas été suivies. On se fie à la multinationale Américaine US Ecology pour les prélèvement et les données. - Les prétentions de réaménagement de la cellules 6 sont un mensonge; on découvre au BAPE qu'il est question de l'expansion du site d'enfouissement. Et d'un subterfuge pour doubler la superficie d'enfouissement. - Au Québec nous importons des déchets industriels dangereux, lorsque le Canada sur la scène internationale est en processus d'en interdire l'exportation. Incohérence évidente de nos pouvoirs. - La pertinence des années 1980, de créer des emplois payants, n'y est plus et les employés d'opération sont facilement relocalisable à cause des pénuries. UN PROCÉDÉ TRUFFÉ D'INCERTITUDES SCIENTIFIQUES - Le procédé Se

Marjie Ciotola

28 mai 2023

J'ai pris connaissance du dossier qui concerne la compagnie Stablex. Je trouve inconcevable que le Québec devienne la poubelle du monde et que la stabilisation provisoire des déchets toxiques se fasse avec une technologies dépassées et de matériaux de stabilisation qui sont se détérioré prématurément. Quel gouvernement permet ce genre d'activité sur son territoire sans suivi et qui permet de poursuivre son expansion dans un milieu humide fragile et qui abrite une faune et flore et qui rend d'inestimables services écologiques. Commençons par réduire notre pollution locale avec une gestion responsable et disons non à la gestion de l'importation de déchets toxiques. Le ministère de l'environnement doit se comporter de manière responsable et refuse l'expansion du site et faire les suivis nécessaires pour que la compagnie soit imputable pour la mauvaise gestion des déchets. Qui mène au Québec ... Nos élus ou une bande de pollueurs sans scrupules

Valeria Moro

28 mai 2023

- Au Québec, nous importons des déchets industriels dangereux pendant que le Canada, sur la scène internationale, est en processus d'en interdire l'exportation. Incohérence évidente de nos pouvoirs - Le procédé SealOSafe développé en Angleterre ne semble plus utilisé nulle part sur de vastes sites d'enfouissement accueillant une multiplicité caractéristiques de déchets. - La destruction des tourbières de Blainville est une entreprise environnementale périlleuse. En ces périodes de crises environnementales, les tourbières contribuent de façon significative à la régulation hydrologique et climatique de la planète. - Le site est propriété du gouvernement du Québec, dans le cas où la division STABLEX fait faillite et l'entreprise US Ecology se retire; le désastre sera alors la responsabilité des citoyens québécois.

Marie-Claude Verret

28 mai 2023

Je m'oppose fortement à ce projet pour plusieurs raisons, ce site est situé en milieu humide à proximité de quartiers résidentiels. Le projet détruira 52 hectares d'habitat forestier et 9 hectares de milieux humides. Les risques de contamination de la nappe phréatiques sont grands, bien que Stablex croit avoir une l'étanchéité à toute épreuve, il n'en demeure pas moins le principal défi. Blainville recevra bien sur des redevances, mais en cas de catastrophe, ce sont les résidents qui en paieront le prix. De plus, ce site accueillera une grande part (50%) de déchets toxiques de l'extérieur de la province, ce qui ne fait aucun sens. Aujourd'hui, le gain économique peut être intéressant, pensez aux générations futures qui seront prises avec divers problèmes environnementaux liés à ce projet

Isabelle Senécal

29 mai 2023

Je m'oppose au projet pour plusieurs raisons. D'abord, il s'agit d'expansion d'un site d'enfouissement de déchet dangereux relié au fait qu'au Québec, nous importons des déchets industriels dangereux pendant que le Canada, sur la scène internationale, est en processus d'en interdire l'exportation. Il y a là une grande incohérence! Ensuite, la raison de créer des emplois payants, pertinente dans les années 1980, ne l'est plus en 2023 : les employés d'opération sont facilement re-localisables à cause des pénuries de main d'oeuvre. Il y a aussi de sérieux enjeux de sécurité hydrique. 1 La captation des eaux, tant au niveau de la surface qu'à l'intérieur des cellules, devrait se faire sur la base de superficies précises, permettant des pompages et des prélèvements indiquant l'efficacité des cellules par volume de lixiviat. À Blainville, ce n'est pas le cas. 2- Les caractéristiques physiques de l'argile pose des risques pour la stabilité. En plus on affecte un milieu humide, une tourbière

Louise Bineau

29 mai 2023

Il n'a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir !! Il n'a pas plus sourd que celui ne veut pas entendre !! Depuis des semaines et des mois les défenseurs de la grande tourbière de Blainville s'associent et font des démarches pour se faire entendre dans le but de sauver un coin de terre dès plus salvateur pour les résidents de Blainville et ses environs! La grande tourbière de Blainville est menacer d'être empoisonné par l'enfouissement de déchets non identifiés qui proviennent d'une industrie qui n'a pas l'expertise de garantir que ces produits enfouis sont inoffensifs!! Déjà par le passé aux Etats-unis ont utilisés les mêmes procédés d'enfouissement Et ils ont cessé cette procédure puisqu'elle s'avérait dangereuse pour l'environnement !! La belle tourbière de Blainville n'as pas à subir et à souffrir des contaminations de sol qui peuvent être extrêmement grave pour la nappe phréatique, la flore et la faune vivant sur la tourbière Merc

Marie-Claude Archambault

29 mai 2023

Bonjour, je vous exprime mon total désaccord au projet ! Non seulement la ville a déjà fait sa part, il me semble, en terme d'accueil de cellules d'enfouissement en ayant déjà 5 cellules, mais cette 6e cellule sera de la même taille que la totalité des 5 autres ! Trop, c'est trop ! D'autant plus que la méthode d'enfouissement sera différente et nouvelle de la méthode précédente en représentant plus de risque car la méthode Sealoseal qui est planifiée être utilisée a été bannie en Angleterre ! Ce site étant l'unique site au QC pour un tel type de déchets, c'est toute la province qui risque gros en terme de risque environnemental ! Cessons la complaisance et les relations d'affaires qui ne sont pas porteur de sens ! Pensons aux générations futures qui devront gérer le risque ! Est-ce cet héritage que nous voulons leur léguer ? Je dis NON HAUT et FORT au projet dans cette ville de Blainville en plus qui se prétend familiale et dans un environnement où la nature est présente ! Merci

Vicky Desrosiers

28 mai 2023

Je m'oppose fortement à ce projet pour les raisons suivantes : Le réaménagement de la cellule 6 est une façon détournée de faire doubler la superficie d'enfouissement. Des études démontrent que le procédé désuet SealOSafe n'est pas complètement imperméable et relâche des métaux lourds et des composants organiques toxiques. Ceux-ci vont donc contaminer ce milieu humide et mettre en danger son écosystème. Risquez la destruction de la tourbière est une entreprise environnementale périlleuse. Elle contribue de façon significative à la régulation hydrologique et climatique. Les zones boisées tampons présentées comme des sites de conservation, n'ont que quelques centaines de mètres et sont nettement inadéquates pour protéger la santé des résidents compte tenu de l'incertitude des procédés et de la dangerosité des produits. Ce cimetière de déchet dangereux est une bombe à retardement : des analyses indépendantes du site pour avoir une idée claire de la situation sont requises!

laure bosvieux colin

29 mai 2023

Les connaissances scientifiques actuelles relatives à la protection de l'environnement et relatives au procédé industriel utilisé regroupent les composantes pour accoler un image fortement négative à la municipalité de Blainville, une réputation de poubelle de déchets dangereux.

Nicolas Contat

29 mai 2023

Bonjour, je suis un citoyen de Blainville depuis 12 ans. Je suis indigné et horrifié par l'idée d'expansion de l'entreprise Stablex, d'un autre site d'enfouissement. La ville en a déjà 5 ce qui représente déjà une bonne part.

On m'a informé que cette cellule additionnelle aurait la taille des 5 actuelles ce qui est complètement démesuré pour atteindre 8M de m³, la taille d'un édifice de 8 étages ou 5 stades olympiques! C'est un projet qui n'a pas de sens ni de logique dans le contexte actuel où la province parle tout haut de protection de l'environnement et de réduction de GES. Il ne faut pas que le BAPE donne son accord à ce projet. Il doit agir aussi en protecteur et père de famille pour la Province. Il est temps de faire du protectionnisme de notre territoire et de choisir les projets porteurs. Merci de attention

Julie Dubois

29 mai 2023

En tant que Blainvilloise, je m'oppose fermement au projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Stablex à Blainville. Je suis préoccupée par les risques environnementaux et sanitaires associés à une telle expansion, ainsi que par les conséquences néfastes sur la qualité de vie des résidents et la valeur immobilière de la région. Il est essentiel de rechercher des solutions durables et respectueuses de l'environnement pour la gestion des déchets dangereux plutôt que de continuer à privilégier l'enfouissement à grande échelle.

Anna Zeliszcak

29 mai 2023

Je veux que la Grande Tourbière de Blainville puisse être protégée et valorisée en projet environnemental. Je m'oppose au projet de Stablex. Notre tourbière est importante. Il faut la protéger. La destruction des tourbières de Blainville est une entreprise environnementale irresponsable. En cette période de crise environnementale, les tourbières jouent un rôle crucial dans la régulation hydrologique et climatique de la planète. Nous faisons face à d'importants problèmes d'inondation. La tourbière de Blainville joue un rôle essentiel dans la régulation des eaux en tant que réservoir hydrologique de grande valeur. Elle stocke d'importantes quantités d'eau, évitant ainsi les inondations dans les villes en aval. La tourbière permet de confiner d'importantes quantités d'eau, ce qui réduit les coûts potentiels liés aux dommages causés par les débordements des cours d'eau, en particulier la rivière aux Chiens traversant la municipalité de Sainte-Thérèse.

Normand Boisjoly

29 mai 2023

Il est impensable avec tout ce que nous connaissons sur les dommages irréversibles à l'environnement et l'enjeu du réchauffement de la planète que nous envisagions d'agrandir un site d'enfouissement de déchets dangereux dans notre cour. Ce projet est d'autant plus inacceptable que 40% des déchets proviennent des États-Unis. Non seulement ce projet d'agrandissement devrait-il être refusé, il est impératif et urgent de mettre en place un système de destruction sécuritaire des déchets dangereux déjà entreposés et ceux qui s'y rajouteront dans le futur. Les technologies existent et il est temps que nous payions le juste prix pour les déchets que nous produisons.

Martine Archambault

29 mai 2023

La voix de l'action citoyenne doit se faire entendre ! Nous ne pouvons laisser faire nos élu(e)s faire pour des considérations économiques au détriment d'un patrimoine naturel vivant qu'il faut préserver au nom des grandes lois de la Nature dont nous faisons partie !!! Il en va de ce précieux héritage pour des générations à venir, osons porter l'espoir. Il est de notre devoir d'agir immédiatement afin de préserver notre environnement et la santé de notre communauté. Refusons catégoriquement ce projet dangereux et mobilisons-nous pour promouvoir des alternatives durables. Soyons la voix de ceux qui ne peuvent se défendre. Engageons-nous activement, informons, sensibilisons et luttons pour un avenir plus sain. Ensemble, nous pouvons faire la différence.

Maya Contat

29 mai 2023

Bonjour, je m'appelle Maya et j'ai 13 ans et demi. Je joue à toutes les semaines en face du terrain de Stablex, au Parc Équestre. Je suis une personne très active côté sport, dans ce secteur de ma ville. En premier lieu, dû à l'accumulation de déchets, la hauteur qui est mentionné de 22 m va créer une pollution visuelle, comme une montagne. Mais ce qui me fait le plus peur, c'est la contamination des sols et l'odeur qui se dégagerait de cette accumulation. Ces substances très toxiques de déchets sont très nocifs pour la santé non seulement à court mais aussi à long terme. En résumé, ce projet est une mauvaise idée pour ma génération et nous laisserait un héritage désastreux.

Geneviève Tardif

29 mai 2023

Je m'inquiète fortement de la destruction de tourbières qu'implique ce projet. Tous les milieux naturels doivent être protégés pour nous permettre de faire face aux aléas climatiques de plus en plus nombreux. De plus, ce projet semble se fonder sur de nombreuses incertitudes sur le plan scientifique et je m'inquiète pour la santé de la population vivant à proximité. Il est temps de sérieusement réduire la production de déchets à la source.

Isabelle Lapierre

30 mai 2023

Je m'oppose fortement à ce projet pour les raisons environnementales. Il est irresponsable de détruire un milieu naturel quelqu'il soit, près de résidences en plus, pour enfuir des déchets qui ont été produits par d'autres provinces et pays. La destruction des tourbières de Blainville serait un désastre. En cette période de crises environnementales, les tourbières contribuent de façon significative à la régulation hydrologique et climatique de la planète. Protégeons-les, ne les détruisons pas.

Jacinthe Lavergne

30 mai 2023

La santé des Blainvillois dépend de l'environnement dans lequel ils vivent. Il est impensable d'agrandir de la sorte ce site d'enfouissement sans impact sur la santé. Les déchets proviennent en grande majorité des Etats-Unis et de l'Ontario. Ils polluent pour se rendre ici et polluent rendus à destination. De nouveaux sites d'enfouissement doivent être repenser en des lieux plus stratégiques écologiquement. Il n'est aucunement raisonnable de penser qu'un lieu naturel de la sorte soit détruit, en ces temps où l'environnement doit être une priorité pour les générations futures.

Jean-François Audubert

30 mai 2023

le bon sens nous fait comprendre de nombreuses choses: 1- si le procédé stablex était réellement avantageux il y aurait des usines de ce type partout sur terre et leur réputation serait infinie 2-si les produits éminemment toxiques entreposés étaient définitivement rendus inertes, il ne serait pas nécessaire de les stocker de façon aussi complexe et coûteuse. Pas nécessaire non plus de sacrifier un milieu humide naturel de plus. 3-si les produits étaient réellement inoffensifs, pourquoi une entreprise américaine se donnerait tant de mal pour les envoyer au Canada au lieu de les stocker à proximité des rivières américaines qui servent à l'alimentation en eau potable ? 4-connaissiez-vous un seul procédé capable de prévenir à 100% un risque de contamination du milieu environnant ? Non ! personne sur terre ne peut donner cette garantie. Le bon sens me suffit donc pour refuser ce projet insensé au sein d'une zone densément peuplée et à proximité du Saint Laurent !

Marie-Helene Felt

30 mai 2023

- Les citoyens se sont opposés unanimement au projet industriel lors des audiences du BAPE en 1982. Le gouvernement du temps est allé de l'avant par décret! - Les recommandations du BAPE de 1982 de surveillance rapprochée par le Ministère de l'environnement n'ont pas été suivies. On se fie à la multinationale Américaine US Ecology pour les prélèvement et les données. - Le procédé SealOSafe développé en Angleterre ne semble plus utilisé nulle part sur de vastes sites d'enfouissement accueillant une multiplicité caractéristiques de déchets. - Les opérations de STABLEX Blainville ne semblent pas basée sur une caractérisation précise des déchets et ont sait que le procédé est inefficace pour les composants organiques. - La destruction des tourbières de Blainville est une entreprise environnementale périlleuse. En ces périodes de crises environnementale, les tourbières contibuent de façon significative à la régulation hydrologiue et climatique de la planète.

Jean-François Audubert

30 mai 2023

Le simple bon sens me révèle la dangerosité de ce projet: on ne stocke pas de façon aussi complexe et coûteuse des matières soit disant inertes. Personne au monde ne peut garantir qu'une bâche et un peu de glaise vont éviter à une telle quantité de toxiques de se déverser un jour au l'autre dans une zone densément peuplée et proche du Saint Laurent. Qu'elle sera notre source d'approvisionnement en eau potable quand cette accumulation insensée de toxiques va fuir ? Blainville n'est elle pas assez mise en danger par les cellules déjà sur place ? Soyons réalistes et utilisons notre bon sens et notre instinct de survie.

Michèle Senay

30 mai 2023

Je conçois mal qu'il soit toujours d'actualité en 2023 de détruire des milieux naturels pour faire plus de place aux déchets - particulièrement ceux importés d'ailleurs. La solution devrait être de réduire À LA SOURCE et d'encourager les citoyens à diminuer le volume de leurs déchets, et non de créer davantage d'espaces pour les stocker. Le manque de suivi et de rigueur par rapport aux mesures de confinement des matières toxiques est aussi préoccupant. Les arguments économiques ne font pas le poids devant la menace que représente un tel projet, non seulement pour la biodiversité de la région mais également pour la santé humaine. Les déchets toxiques et dangereux n'ont pas leur place dans une tourbière!

Suzanne Jutras

30 mai 2023

Je ne suis pas d'accord avec ce site d'enfouissement, je ne crois en la façon que notre sécurité à long terme sera conservée.

Arshavir Minasaryan

30 mai 2023

Je m'oppose fortement à ce projet pour les raisons suivantes (i) cela représente une menace pour l'environnement de la ville de Blainville dont je suis résident, et (ii) en raison de cet agrandissement, les écuries vont couper une zone importante de zone verte .

Hasmik Minasaryan

30 mai 2023

Je suis fortement en désaccord à ce projet pour les raisons suivantes (i) cela représente une menace pour l'environnement de la ville de Blainville dont je suis résident, et (ii) en raison de cet agrandissement, les écuries vont couper une zone importante de zone verte .

Julie Carrière-Turner

29 mai 2023

- Les citoyens se sont opposés unanimement au projet industriel lors des audiences du BAPE en 1982. Le gouvernement du temps est allé de l'avant par décret! - Les recommandations du BAPE de 1982, de surveillance rapprochée par le Ministère de l'environnement, n'ont pas été suivies. On se fie à la multinationale américaine US Ecology pour les prélèvements et les données. - Les prétentions de réaménagement de la cellule 6 sont un mensonge; on découvre au BAPE qu'il est question de l'expansion du site d'enfouissement. Et d'un subterfuge pour doubler la superficie d'enfouissement. - Au Québec, nous importons des déchets industriels dangereux pendant que le Canada, sur la scène internationale, est en processus d'en interdire l'exportation. Incohérence évidente de nos pouvoirs. - La raison de créer des emplois payants, pertinente dans les années 1980, ne l'est plus en 2023 : les employés d'opération sont facilement re-localisables à cause des pénuries de main d'oeuvre.

Otaryan Aram

30 mai 2023

Je m'oppose fortement à ce projet pour les raisons suivantes (i) cela représente une menace pour l'environnement de la ville de Blainville dont je suis résident, et (ii) en raison de cet agrandissement, les écuries vont couper une zone importante de zone verte .

sarah contat

30 mai 2023

Bonjour, je vous écris pour vous dire que ce projet me fait beaucoup peur car on ne verra pas les répercussions tout de suite mais plus tard et il sera trop tard pour réagir à ce moment-là. Il y a des risques pour la santé des habitants et surtout à l'environnement de ma ville. Merci de prendre mon message en considération, bonne réflexion, Sarah, 15 ans et demi.

Mères au front Arthabaska-Érable pour JOHANNE SAUCIER

29 mai 2023

Le regroupement des MAF d'Arthabaska-Érable s'oppose au projet de Stablex à Blainville. Nous sommes collectivement responsables des décisions majeures que nous prenons en matière d'environnement. Les enjeux environnementaux de ce projet sont trop préoccupants pour donner le OK à sa réalisation. La destruction prévue d'une tourbière ainsi que tous les dégâts potentiels suite à de nombreuses incertitudes relevées tant qu'à la sécurité de ses structures devraient aligner les grands décideurs-décideuses vers d'autres avenues. En contexte de changements climatiques où les milieux naturels sont d'une telle importance pour maintenir la biodiversité et participer à la régulation des eaux, l'idée même de saccager un milieu humide est impensable. Ce genre d'activités industrielles ne doit pas se développer lorsque la santé des communautés et de tout Être Vivant sont compromises. Que La Vie Gagne!

Juliana Roy

30 mai 2023

Je déplore que la ville ait, à la base, permis cet agrandissement. Ce sont nos terres, notre eau, nos sols et notre environnement qui sont en jeu. Je ne peux même pas concevoir que nous exportons des matières dangereuses des États-Unis pour venir les enfouir en plein cœur de Blainville, littéralement à côté de nos terres agricoles, nos sources d'eau potable ainsi que les bassins de pisciculture. Nous devons freiner Stablex dès maintenant, pour nous, mais surtout pour nos générations futures!!!

Mélanie Fournier

30 mai 2023

Je m'oppose fortement à ce projet pour les raisons suivantes, en tant que citoyen d'une ville du Québec, nous nous devons de refuser toute importation de produits toxiques qui, selon moi devrait être gérée dans la région où ils sont produits. Dans l'ère où il est cruciale de préserver notre habitat, nos instances gouvernementales et municipales se doivent de respecter la volonté collective des citoyens de Blainville dans ce cas-ci.

Mario Renaud

30 mai 2023

Je suis en désaccord avec se projet pour le futur et pour nos enfants s.v.p ne pas mettre c'est déchets dangereux dans notre sols.nous avons encore peut être la chance de protéger notre environnement trouvons un autre alternatif.merci

Ronald Lauzon

30 mai 2023

Je suis un résident de Blainville depuis toujours, j'ai 74 ans. Donc j'ai vu arriver l'entreprise Sablex et toute son évolution, ainsi que l'évolution de la Ville de Blainville. J'ai écouté sur le site Web, beaucoup des audiences. J'ai également fait la visite du futur site de la cellule 6. De base personne et dans aucune Ville ne veulent de ce type d'entreprise, mais nous vivons dans une société industrialisée où tout le monde veut tout et aucun inconvénient. Ce que je retient c'est que Sablex, à ce jour, à respecter sont engagés envers la société, à preuve du contraire. Ville de Blainville à l'époque a accepté Sablex, et rien n'a changé depuis ce temps dans le procès Sablex. Lors des audiences, il a été dit que 65% des produits venaient du Canada. Donc nous devons traiter ces produits. Si Sablex respecte les règles établies je crois que nous devrions lui accorder l'autorisation. Il ne faut pas avoir le syndrome ...du pas dans ma cour. Augmenter la végétation des cellules exist

Steve Pothier

30 mai 2023

Je suis fortement en désaccord à ce projet. Nous devons protéger l'environnement pour nos enfants. Pourquoi devrions nous prendre les déchets des autres pour polluer notre environnement à Blainville? Je n'en veux pas chez nous! Il en revient aux pollueurs de trouver la solution à leurs déchets.....et ce n'est pas à Blainville d'assumer les frais pour des pollueurs extérieurs à Blainville. Gardons notre ville belle et propre. J'aimerais qu'on puisse montrer à nos enfants qu'on a leur avenir et leur environnement à cœur et qu'on ne vendra pas notre nature à ce genre de projet

Elsa Moreau pour MÈRES AU FRONT VILLE DE QUEBEC

30 mai 2023

Déchets importés et gestion du site actuel Stablex est une compagnie des États-Unis. La proportion de la provenance des déchets qui seront acheminés au site est de 40.6% des États-Unis, 10.8% de l'Ontario et le reste du Québec. Vu la dangerosité et l'importance de maintenir les installations étanches sur du très long terme, le Québec devrait refuser d'assurer la gestion d'autres déchets que les siens. Les recommandations du BAPE de 1982 pour une surveillance rapprochée du ministère de l'Environnement n'ont pas été suivies. Encore aujourd'hui, nous devons nous fier aux résultats des auto-évaluations de la multinationale états-unienne uniquement, entre autres pour le suivi de la qualité des eaux. • Risque de contamination des eaux de surface Nous devons appliquer le principe de précaution afin de protéger l'eau de surface car la rivière des Mille Îles est une source d'eau potable pour plusieurs municipalités: SainteThérèse, Blainville, Boisbriand et Mirabel (secteurs de Saint-Janvier et

Anick Lacerte

30 mai 2023

Je m'oppose à ce projet car ces produits chimiques/toxiques ne nous appartiennent pas. Je ne vois pas l'intérêt économique pour notre région à enfouir des déchets des provinces voisines. Je préfère conserver la nature propre que l'emploi des employés de notre région. C'est un non-sens à mes oreilles.

Marie-Josée Longpré

31 mai 2023

Je m'appelle Marie-Josée Longpré et j'habite à Rosemère depuis 10 ans. Je m'oppose fortement au projet d'agrandissement de Stablex, et ce, pour plusieurs raisons. La perte importante de milieux humides et de biodiversité qui serait engendrée est tout simplement inacceptable. Ce projet va complètement à l'encontre des objectifs de conservation adoptés par la CMM. (30% de conservation et de 30% de restauration pour 2030.) Pour l'atteinte de ces cibles, chaque municipalité de la CMM doit faire sa part. Les bienfaits écosystémiques liés à la présence de la tourbière doivent être préservés : la recharge et filtration de l'eau souterraine, la rétention d'eau pendant les crues printanières, le maintien de la biodiversité et la préservation d'un îlot de fraîcheur. Nous avons la responsabilité de penser aux générations futures dans toutes nos décisions liées à l'environnement. Pour l'avenir de nos enfants, il faut arrêter ce projet et sauvegarder la Grande Tourbière de Blainville.

Frédéric Pelletier

31 mai 2023

Je détiens une formation en urbanisme et pratique également la photographie de paysage depuis plusieurs années. À mon avis, le projet de Stablex n'est pas souhaitable, ni pour la ville de Blainville, ni pour le Québec et ce pour plusieurs raisons, mais ce commentaire vise l'impact visuel du projet sur le paysage. Le projet aura un impact visuel sur les résidents à proximité, mais aussi et surtout pour les admirateurs de la tourbière. La tourbière étant un milieu naturel ouvert, la structure de Stablex sera visible de partout. Il serait dommage que la signature visuelle et paysagère du joyau qu'est la Grande Tourbière de Blainville soit teintée par la présence d'une installation d'enfouissement de déchets toxiques. Cet argument sera d'autant plus pertinent lorsque la Ville ira (finalement) de l'avant avec son projet de mise en valeur la Grande Tourbière par l'aménagement de structures d'observation (passerelle, tour d'observation, etc.).

Chantal Pothier

30 mai 2023

Je m'oppose au projet de Stablex. Gardons le peu d'espace verts qu'il nous reste pour un bien-être humain et non le convertir en dépotoir pour tous. Mettez vous à table pour trouver un autre alternatif à ce problème.

Amélie Leclerc

31 mai 2023

Je m'oppose à ce projet, car la tourbière est un milieu très important pour la biodiversité du secteur. Y enfouir davantage de déchets toxiques n'est pas une solution, les installations pourraient être grandement optimisées.

Paul-Émile Gagné

30 mai 2023

C'est un scandale qu'on ait marchandé la tourbière de Blainville, nécessaire à l'équilibre de nos écosystèmes, pour y intégrer un site d'enfouissement de déchets toxiques et dangereux dont 60% proviennent des USA et de l'Ontario. D'autant plus que ce marchandage s'est fait sans aucune consultation de la population. Sans oublier que le site de Stablex est à proximité de plusieurs constructions d'habitation et constitue un risque de contamination et de pollution de l'eau, de l'air et des sols. Il est primordial de redonner à la nature tous ses droits. Denise Sauvé, Paul-Émile Gagné

andreane berube pour CITOYENNE DE BLAINVILLE

31 mai 2023

Je m'oppose fortement à ce projet pour les raisons suivantes: DE SÉRIEUX ENJEUX DE SÉCURITÉ HYDRIQUE!!!

Sylvie Cantin

30 mai 2023

Je suis contre ce projet pour quelques raisons. D'abord je trouve inconcevable qu'on continue d'importer des déchets dangereux pour les enfouir ici. Il faut cesser cette pratique au plus vite. Ensuite, les données du Ministère de l'Environnement ont démontré que la présence de liquides hautement toxiques. Et il faut se rappeler que, détruire une tourbière c'est détruire une partie de l'écosystème qui nous permet à nous de vivre. Les rapports du GIEC et les sommets sur le climat et sur la biodiversité concluent tous qu'il est essentiel de préserver la biodiversité pour assurer un futur à l'humanité. Il faut donc rejeter ce projet.

Alexis Tremblay

30 mai 2023

Bonjour, Ayant pris connaissance du projet de réaménagement de la cellule no6 de Stablex, j'aimerais vous faire part d'un commentaire. Ce projet m'inquiète et je suis défavorable pour plusieurs raisons que voici : · Je suis empathique avec les résident.es de quartiers, où des familles sont installées, qui doivent tolérer les nuisances en lien avec la livraison de ces déchets dangereux et ainsi qu'en être exposées. · Il est indiqué que le projet va détruire plusieurs hectares d'habitat forestier et de milieux humides et je ne crois pas que nous pouvons se permettre de perdre les services écosystémiques qu'il nous rend tel que le stockage de carbone, la régulation des inondations, la dépollution de l'eau et la purification de l'air. · Malgré l'estimation sécuritaire à perpétuité du système de stockage de Stablex, il m'est insoutenable de penser que les membranes viendraient à perdre leur étanchéité. Qu'advient-il à l'eau de surface et souterraine? Cordialement, Alexis Tremblay

Louise Condrain pour MAF(MÈRES AU FRONT)

30 mai 2023

Je suis contre le projet de déménagement de la Cellule 6 de Stablex. Voici ici quelques raisons qui, me semble être suffisantes pour rejeter ce projet. 1- le nouvel emplacement de la cellule 6 se rapproche DANGEREUSEMENT des résidences. 2-cette cellule coupera en deux une tourbière de GRANDE VALEUR environnementale. 3- ce projet aura un impact à la BAISSSE sur la valeur des propriétés. 4- pourquoi enfouir CHEZ NOUS, des milliers de tonnes de déchets DANGEREUX qui proviennent D'AILLEURS!

NOrmand Beaudet

31 mai 2023

Commentaire personnel au bureau d'audiences publiques en environnement. Bonjour Monsieur Zayed, Cette note fait suite à ma présence à la première partie du BAPE sur le réaménagement de la cellule 6 de la société STABLEX à Blainville. Comme simple citoyen de Blainville, je suis indigné par la procédure en cours présentement. L'enjeu de STABLEX est complexe, et demande une attention sérieuse des citoyens. La demande du promoteur autorisée par le Ministre a été formulée de façon tendancieuse à mon avis. On entend partout parler du "Projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville"; mais dans les faits, la période de questions au promoteur a démontré qu'il n'est pas du tout ici question du simple réaménagement d'une cellule d'enfouissement. Il est question ici de son déplacement, de son expansion et d'une zone à l'étude pouvant pratiquement doubler la surface d'enfouissement de STABLEX. 1000 caractères, c'est nettement insuffisant!

Nancy Pothier

30 mai 2023

Je me souci de notre environnement particulièrement dans ma ville.

Anne-Marie Guillemette

31 mai 2023

Je suis fortement en désaccord avec le projet de Stablex, sachant tous les impacts environnementaux, sociaux et éthiques qui sont reliés à son déploiement. Il est scandaleux que nous continuons à enfouir toujours plus de déchets aussi toxiques dans une proportion aussi colossale. Cette compagnie a une durée de vie limitée mais les conséquences de son exploitation elles, seront permanentes. Cela est injuste. Il n'est pas seulement question des gens vivant aux alentours ou de la biodiversité sur laquelle on empiète toujours plus, mais aussi des générations futures, qui elles, seront prises avec de telles décisions qui risquent d'être dévastatrices dans un futur pas si lointain. Arrêtons les prises de décisions à court terme. Le BABE doit orienter ses décisions dans un plus grand respect de l'environnement et des citoyens, actuels et futurs.

Émilie Castonguay

30 mai 2023

J'aimerais sincèrement que la décision du BAPE dans ce dossier sera basée sur le respect de l'Environnement, et de l'avenir des générations actuelles et futures. Je ne suis pas scientifique, mais je sais écouter et comprendre leurs recommandations sur l'importance de protéger nos tourbières parce qu'elles assurent un milieu de vie optimal pour le maintien de la biodiversité, purifient et épurent l'eau de ses différents polluants, assurent la régulation des conditions climatiques. Je suis Mère au Front.

Alain Pietramala

30 mai 2023

Bonjour, en tant que citoyen de Blainville, je suis extrêmement déçu que l'on considère, en 2023, de détruire des milieux humides de grande valeur écologique pour accueillir des déchets des US. Ce projet d'agrandissement est dépassé et ne doit pas être autorisé. Je suis également déçu de l'administration municipale en place qui laisse ce projet aller de l'avant.

Pierre Charest

30 mai 2023

Je suis contre à ce que Stablex double sa superficie à Blainville pou des déchets dits stables toxiques à perpétuité.

Louise Deschênes

30 mai 2023

OUI pour la grande tourbière de Blainville, NON pour le déplacement de la cellule!!!

Anne-Marie Chapleau

31 mai 2023

L'usine STABLEX s'est établie en zone boisée au début des années 1980. Depuis 40 ans la municipalité s'est fortement urbanisée et les cellules d'enfouissement se retrouvent dorénavant en zone urbanisée. Cette situation est tout à fait inacceptable compte tenu des multiples incertitudes relatives au procédé. Par ailleurs, comme le site est la propriété du gouvernement du Québec, dans le cas où la division STABLEX ferait faillite et que l'entreprise US Ecology se retirerait, le désastre tomberait sous la responsabilité du gouvernement du Québec, donc en fait sous celle des citoyennes et citoyens québécois. Et nous pouvons aussi nous demander ce qui arrivera au terme des opérations de cette usine. Qu'advient-il des millions de tonnes de déchets dangereux laissés là en zone urbaine? Devront-ils être déplacés? Ou traités? Comment, et à quel coût? Les quelques millions en provision ne suffiront pas. En bref, il y a de nombreuses raisons pour mettre fin à cette aventure désastreuse.

Lucie Huart

31 mai 2023

Ça fait 40 ans que Stablex reçoit des déchets toxiques comme de l'arsenic, du mercure, du cyanure, du plomb et du cadmium qui sont enfouis en plein milieu urbain, sur un site entouré de tourbières exceptionnelles. Que ces déchets proviennent des États-Unis ou d'ailleurs, c'est insensé, irresponsable, voire criminel de détruire des milieux naturels. J'appuie les citoyens de Blainville qui demandent « la protection de leur milieu naturel, de leur eau souterraine et des effluents que sont la rivière Aux chiens et la rivière des Mille îles ainsi que (...) la préservation de la Grande tourbière de Blainville. » Vivement un moratoire sur ce projet.

Alik Hakobyan

31 mai 2023

Je m'oppose fortement à ce projet pour les raisons suivantes: - Le nouveau site de la cellule 6 est un site humide légèrement perturbé, qui se naturalise le plus souvent facilement. La construction d'une cellule étanche étouffera le marais au sud du nouveau site. Le STABLEX souhaite donc coloniser toute la zone actuellement explorée et ainsi doubler la surface de cette décharge. - L'usine STABLEX a été construite sur une zone boisée au début des années 1980, la commune est fortement urbanisée depuis 40 ans, et les alvéoles sont actuellement situées en zone urbanisée ; la situation est totalement inacceptable en raison des nombreuses incertitudes liées au processus. - Les forêts tampons présentées comme des aires protégées par les représentants des immobiliser ne font que quelques centaines de mètres de long et elles ne suffisent pas à protéger la santé des habitants.

Yardley Laurore

31 mai 2023

Projet complètement inacceptable et révoltant! Pourquoi accepterions-nous d'être le dépotoir des États-Unis? Notre ville n'est pas une poubelle. Il y a des milieux agricoles et naturels aux alentours, qui se font de plus en plus rares et qu'il est de notre devoir de protéger. Ces compagnies choisissent toujours la solution facile et peu coûteuse. Qu'elles prennent enfin leur responsabilité et cessent de polluer notre vie, notre environnement. Pourquoi nous, les citoyens, devons toujours subir sans avoir notre mot à dire? C'est tellement néfaste comme projet, que je ne comprends même pas pourquoi la ville accepte d'y donner suite. Quel manque de leadership!

Louise Duquette

31 mai 2023

À titre de citoyenne de Laval et membre du regroupement des Mères au front, je désire signifier mon désaccord avec toute forme d'expansion du site du projet Stablex prévoyant augmenter les déchets industriels dans une expansion du terrain réservé à ce genre d'activités. Considérant la proximité des zones habitées, le risque de contamination de la nappe d'eau souterraine, de l'apport en déchets en provenance des États-Unis, je crois fermement en la dangerosité de ce projet d'expansion. Le gouvernement doit être en accord avec ses principes de préservation de l'environnement et refuser la réalisation de ce projet. Pour l'avenir de notre planète et de l'espèce humaine, nous devons prendre les bonnes décisions aujourd'hui.

Jonathan Braën

31 mai 2023

Encore un projet néfaste à long terme, qui mettra en jeu des milieux naturels si fragiles et pourtant capitaux. La ville de Blainville et Stalex optent pour la solution facile, dont les complications futures seront à la charge des citoyens.

Ariane Blais

31 mai 2023

Les tourbières sont des trésors de biodiversité, offrent d'innombrables services écologiques. Les protéger intégralement devrait aller de soi !

Sonia Toulouse

31 mai 2023

Nous sommes en 2023. La stablex a ouvert au début des années 80... 40 ans ce sont passés. Il y a 40 ans, les gens ne savaient pas tous les enjeux que peut faire l'enfouissement de produits chimiques, mais aujourd'hui, ce n'est plus une raison! Nous avons évolué! Notre savoir a évolué!! L'enfouissement de produits chimiques présente des risques pour la santé et l'environnement, surtout dans les zones résidentielles. Les produits chimiques peuvent s'infiltrer dans les sols et les nappes phréatiques, contaminant ainsi l'eau potable et mettant en danger la santé des habitants. De plus, les sites d'enfouissement peuvent produire des émissions toxiques qui peuvent affecter la qualité de l'air et causer des problèmes respiratoires chez les personnes vivant à proximité. Je peux pas croire que la Ville de Blainville est acceptée cela!! J'ai un commerce à Blainville et la ville M'INTERDIT de mettre une pancarte sandwich sur la rue en me disant que cela crée de la pollution visuelle!!!

Stéphane Pelletier

31 mai 2023

Cela fait 26 ans que je demeure à Blainville. Semaine après semaine, année après année, je vois passer ces camions en provenance de partout avec ces déchets toxiques. Stablex fait des campagnes périodiques de relations publiques afin de bien paraître et d'amadouer la population sur les risques de leurs opérations. Nous sentons régulièrement des odeurs désagréables provenant de leur entreprise. Il est important que Stablex cesse son agrandissement au détriment du bien-être des résidents et de la préservation de la nature.

Bruno Banville

31 mai 2023

Pourquoi le gouvernement va permettre d'enfouir des déchets dangereux tout près d'un milieu humide quand les eaux souterraines de cette région va être contaminées systématiquement ? Les anciennes lagunes de Mercier ça ne vous dit quelque chose ?? Le gouvernement va se retrouver avec un autre problème environnementale presque identique de celui de Mercier. Aller lire le dossier et vous allez comprendre vraiment !! Et ce problème des eaux souterraines va s'étendre dans les villes voisines et non seulement Blainville.

Lynda Lalancette

1 juin 2023

Les prétentions de réaménagement de la cellules 6 sont un mensonge; on découvre au BAPE qu'il est question de l'expansion du site d'enfouissement. Et d'un subterfuge pour doubler la superficie d'enfouissement. De plus, au Québec nous importons des déchets industriels dangereux, lorsque le Canada sur la scène internationale est en processus d'en interdire l'exportation. Incohérence évidente!

Martin Minasaryan

1 juin 2023

Au président, M. Joseph Zayed À la commissaire, Me. Linda St-Michel Bonjour, je m'appelle Martin Minasaryan et je suis résident de Blainville. Je m'oppose au projet d'agrandissement de Stablex pour les raisons suivantes:

1. leur nouvelle expansion comporte d'énormes risques pour l'écosystème et l'environnement de notre région, en particulier Blainville
2. ils vont couper une grande surface d'arbres

Stephane Lemieux

1 juin 2023

Je ne suis pas d'accord pour l'agrandissement de Stablex et détruire la nature ainsi que polluer ma ville.

Sylvain Duhamel

1 juin 2023

C'est inacceptable qu'en 2023 nous enfouissons des déchets toxique étranger au Québec et encore pire dans une zone humide et résidentiel.. nous ne somme plus en 1950...

Sylvie Goyette

1 juin 2023

Je suis pas d'accord avec l'agrandissement de Stablex détruire la nature et polluer l'environnement de ma ville.

Denise Sauvé

1 juin 2023

Bonjour, je suis une grand-mère de 77 ans qui habite Montréal actuellement. J'ai comme projet de déménager à Blainville pour me rapprocher de mes enfants et de mes 2 petites-filles. La qualité de vie familiale, sociale et culturelle de Blainville est attirante. Je suis très inquiète de ce projet qui risque d'avoir des répercussions et des conséquences graves sur l'environnement, sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol d'autant plus que tous les projets d'habitation que j'ai visité jusqu'à maintenant, se trouvent à proximité du site. Il y a beaucoup d'habitations et de résidences pour retraités et personnes-âgés à proximité du site! Ceci est très inquiétant et mérite toute votre attention avant d'accepter le projet de déménagement de la cellule.

Danick Soucy

1 juin 2023

Ce genre de projet est une insulte aux résidents de Blainville et surtout aux générations futures. Importer des déchets toxiques parce qu'ils ne peuvent être enterrés ailleurs à cause des lois démontre bien les lacunes de nos législations environnementales et le peu d'importance donnée à la population, la faune et la flore par nos élus. Prendre une décision qui va à l'encontre du bien commun en échange d'argent, c'est de la corruption. Ce projet, et tout autre de ce type, ne doivent plus jamais avoir lieu.

Nathalie Ainsley Ainsley

31 mai 2023

Les citoyens se sont opposés unanimement au projet industriel lors des audiences du BAPE en 1982. Le gouvernement du temps est allé de l'avant par décret! - Le procédé SealOSafe développé en Angleterre ne semble plus utilisé nulle part sur de vastes sites d'enfouissement accueillant une multiplicité caractéristiques de déchets. - La captation des eaux, tant au niveau de la surface qu'à l'intérieur des cellules, devrait se faire sur la base de superficies précises, permettant des pompages et des prélèvements indiquant l'efficacité des cellules par volume de lixiviat. À Blainville, ce n'est pas le cas. - La destruction des tourbières de Blainville est une entreprise environnementale périlleuse. En ces périodes de crises environnementales, les tourbières contribuent de façon significative à la régulation hydrologique et climatique de la planète. - Le nouveau site de la cellule 6, est un site humide faiblement perturbé, facilement re-naturalisable pour l'essentiel.

Marie-Pier Couillard

31 mai 2023

Au président, M. Joseph Zayed À la commissaire, Me. Linda St-Michel Bonjour, je m'appelle Marie-Pier Couillard. J'habite le quartier résidentiel près de l'usine Stablex à Blainville. Je m'oppose au projet d'agrandissement de Stablex pour les raisons suivantes: 1-Perte importante de milieux humides et de biodiversité 2- Impacts et perturbations pour les résidents locaux 3- Risque de contamination des eaux de surface 4- Impacts et perturbations pour les résidents locaux 5- Risque pour la sécurité publique Les activités du projet sont localisées à une distance minimale de 1,1 km des résidences dans les quartiers Les boisés du Parc équestre et Les sentiers du Maréchal. Le projet marquera une perte des bienfaits écosystémiques liés à la présence de la tourbière tel la recharge et filtration de l'eau souterraine, rétention d'eau pendant les crues printanières, maintien de la biodiversité et combat les îlots de chaleur des quartiers urbains environnants.

Merci, Marie-Pier Couillard

Julie B.Savard

31 mai 2023

En tant que citoyenne, j'exprime mon opposition à l'autorisation que STABLEX demande pour déplacer une cellule d'enfouissement de déchets dangereux. STABLEX importe d'énormes quantités de déchets étrangers, mettant en danger notre environnement et la santé de nos concitoyens. Des documents officiels indiquent des liquides hautement toxiques dans les confinements, soulevant des préoccupations majeures sur la contamination de l'eau. STABLEX projette de déplacer la cellule 6, s'approchant des résidences, menaçant la tranquillité et la santé des résidents. De plus, la nouvelle cellule pourrait dégrader une tourbière précieuse et affecter la valeur des propriétés voisines. Je vous prie de refuser l'autorisation à STABLEX pour le bien de notre santé, de notre environnement et du respect des droits des propriétaires. Protégeons le Québec.

Anick Jubinville

1 juin 2023

Au président, M. Joseph Zayed À la commissaire, Me. Linda St-Michel Bonjour, je m'appelle Anick Jubinville et je suis résidente de Blainville. Je suis préoccupée et je m'oppose au projet d'agrandissement de Stablex pour les raisons suivantes: L'établissement de cette cellule étanche étouffera la surface de la tourbière, un site humide faiblement perturbé compris dans le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Ce projet va à l'encontre des objectifs de conservation adoptés par la CMM et inscrits dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement et s'insère mal dans le projet Vision 2030. La CMM a fait preuve de courage politique au printemps dernier en adoptant un règlement de contrôle intérimaire (RCI-2022-96) sur le territoire du Grand Montréal, dans le but d'atteindre les cibles de 30% de conservation et de 30% de restauration pour 2030, tel que définies lors la COP15 tenu à Montréal. Anick Jubinville

Pénélope Ève Henri

1 juin 2023

Les espaces naturels et les milieux humides contribuent à tous les êtres vivants. Il est moralement inacceptable que ces espaces, qui se font de plus en plus rares dans nos municipalités, soient sacrifiés au profit d'une entreprise privée. Il y a là perte d'un bien commun indispensable dont les bénéfices ne se mesurent pas nécessairement en chiffres ou en taxes. En tous contextes, céder cet espace naturel détériorerait indéniablement la qualité de vie des citoyens, de la faune et de la flore (îlots de chaleur, diminution de la qualité de l'air). Dans le contexte actuel, le scénario est pire car il y aurait double pollution : perte de biodiversité ET étalement d'un site d'enfouissement de résidus contaminés. Je souhaite donc que l'on prenne collectivement la décision éclairée et nécessaire que nous dictent à la fois le sens commun et d'innombrables recherches scientifiques environnementales : préserver et protéger intégralement la tourbière de Blainville.

Genevieve Ferland

1 juin 2023

Étant résidente de Sainte-Thérèse. J'appuie le BAPE qui s'oppose dans le projet Stablex pour les risques éco environnementales que cela entraînerait. Il est inquiétant de savoir qu'il y ai un manque de transparence sur les suivis des polluants reçus par Stablex . Geneviève Ferland

Thierry Hans

1 juin 2023

Je m'oppose au projet d'agrandissement de Stablex. Les risques de perturber l'écosystème et de contamination sont grands. Les impacts et les conséquences sont grands pour les habitants de ces villes. Thierry Hans Sainte-Thérèse

Antoine Céré

1 juin 2023

Gardons notre air sans odeur et notre sol sain. J'irai même juste qu'à dire que ceci pourrait se voir affecter le prix des maisons par un désintérêt des acheteurs dans le secteur ciblés par les odeurs, ce qui pourrait être en défaveur de la ville.

Eric Larouche

1 juin 2023

Je trouve inacceptable d'enfouir des déchets toxiques près d'une zone urbanisé. De plus un milieu humide doit être détruit pour permettre l'enfouissement. Les générations actuelles et futures ne peuvent en aucun cas accepter un tel site près des zones habitées. Il faut absolument protéger nos milieux naturels qui disparaissent trop rapidement!

Charles-Alain Wood

31 mai 2023

Stablex prévoit détruire une tourbière pour augmenter sa capacité à traiter des déchets. Pourtant, la préservation de nos milieux humides devrait être une de nos priorités et surtout une priorité du ministère de l'Environnement pour plusieurs raisons. La qualité de notre eau potable dépend de ces filtres naturels que sont les tourbières. Ces mêmes écosystèmes servent également d'éponges limitant les conséquences des pluies diluviennes rendues plus fréquentes à cause des changements climatiques. Mal aimés, l'écosystème des tourbières doivent aussi être protégé pour préserver la biodiversité gravement mise à mal par le développement urbain. Pour ces raisons, la destruction d'un autre milieu humide pour traiter des déchets par l'usine Stablex ne devrait même pas être envisagée.

Valerie Langlois

1 juin 2023

Je suis en désaccord avec ce que la compagnie Stablex souhaite faire à Blainville. Les tourbières représentent un milieu riche en biodiversité et unique pour la région de cette MRC. Des espèces vulnérables y vivent assurément! De plus, des terres agricoles sont situées à proximité et il faut toujours agir avec diligence en considérant, non seulement les impacts immédiats sur l'environnement, mais également futurs, et ce, à tous les niveaux. Cette zone devrait impérativement être protégée et préservée!

Stéphane Pavao

1 juin 2023

Étant donné des conditions en environnement que ce projet pourrait affecter et considérant que la ville de Blainville est en plein essor démographique, je m'oppose au développement supplémentaire de l'ajout de cellule 6 chez Stablex.

Benoit Boulianne

31 mai 2023

Je m'oppose au projet de Stablex qui menace la Grande Tourbière de Blainville, un écosystème unique et précieux. Ce projet présente plusieurs risques et impacts négatifs pour la tourbière et pour la population : il pourrait affecter l'eau souterraine qui alimente la tourbière par des fuites ou des infiltrations de contaminants, il pourrait affecter l'air et la santé publique par les émissions de gaz, d'odeurs et de substances toxiques, il pourrait compromettre les efforts de protection et de restauration de la tourbière. Je demande au BAPE de rejeter ce projet incompatible avec le développement durable et la Loi sur la qualité de l'environnement. Je crois qu'il faut réduire la production de matières dangereuses à la source et les traiter de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement. Je suis un citoyen concerné par la protection de la tourbière et par la qualité de mon milieu de vie. J'ai trois enfants qui ont grandi près de la tourbière et qui l'apprécient beaucoup.

Marie-Claude Brouillette

1 juin 2023

Citoyenne de Terrebonne, je n'ai entendu parler que récemment de l'entreprise américaine Stalex. J'ai été très étonnée qu'une compagnie puisse importer une telle quantité de déchets industriels dangereux. En plus, d'après ce que j'ai compris, les producteurs étrangers n'ont pas la même responsabilité sur les impacts de leurs déchets que les producteurs locaux. Mais un point me préoccupe encore plus : l'emplacement de ce site en plein milieu humide, sur les tourbières de Blainville. En cas de contamination, c'est un milieu naturel d'une richesse exceptionnelle, abritant des espèces menacées, qui sera affecté. Puis, l'eau contaminée circulera de la Rivière-aux-chiens, jusqu'à la Rivière-des Mille-Iles, en aval de notre prise d'eau potable, ce qui pourrait causer de graves problèmes à la population moulinoise. Finalement, ce riche milieu naturel est essentiel dans le contexte de lutte aux changements climatiques. Ce projet est tout simplement inacceptable.

Catherine Lamy

1 juin 2023

Il est primordial que ce dossier soit pris au sérieux sous plusieurs angles. Nous navons qu'a nous référé à la récente polémique de la fonderie Horne pour savoir que l'entreprise privée cache la vérité aux citoyens. Il s'agit ici de surcroît d'une entreprise américaine, dont l'intérêt est les profits , et non la santé des citoyens ou la préservation de notre environnement. Je demande une rigoureuse étude indépendante , afin de prévaloir nos droits à une eau propre et sécuritaire pour notre avenir

Elizabeth Jubinville

1 juin 2023

Bonjour, Je suis citoyenne de Blainville et résidente du quartier Les Boisés du Parc équestre. Demeurant à proximité du site de Stablex, je suis grandement préoccupée par son projet d'agrandissement et m'y oppose fortement pour les raisons suivantes : Risque de contamination, perte importante de milieux humides et de biodiversité, présence d'espèce fauniques menacées ou vulnérables, importation de déchets dangereux et aussi parce que les recommandations du BAPE de 1982 qui n'ont pas été suivies. Il faut évaluer ce projet avec un regard nouveau et moderne pour assurer la sécurité des générations futurs et de la biodiversité avoisinante.

Merci de votre considération. Elizabeth Jubinville

Linda Robichaud pour MÈRES AU FRONT DE VAUDREUIL-SOULANGES

1 juin 2023

Au président, M. Joseph Zayed, À la commissaire, Me Linda St-Michel Bonjour, je m'appelle Linda Robichaud. Je m'oppose au projet d'agrandissement de Stablex pour les raisons suivantes: • Déchets importés et gestion du site actuel Stablex est une compagnie des États-Unis. La proportion de la provenance des déchets qui seront acheminés au site est de 40.6% des États-Unis, 10.8% de l'Ontario et le reste du Québec. Vu la dangerosité et l'importance de maintenir les installations étanches sur du très long terme, le Québec devrait refuser d'assurer la gestion d'autres déchets que les siens. Les recommandations du BAPE de 1982 pour une surveillance rapprochée du ministère de l'Environnement n'ont pas été suivies. • Risque de contamination des eaux de surface Nous devons appliquer le principe de précaution car la rivière des Milles Îles est une source d'eau potable pour plusieurs municipalités. • Perte importante de milieux humides et de biodiversité.

Pascal Lebel-Lamarre

1 juin 2023

Je m'oppose au projet d'aménagement de la cellule no6 de Stablex pour les raisons suivantes: - La zone tampon entre le quartier industriel et les quartiers résidentiels est insuffisante. Un incendie s'est produit en 2021 dans une cellule, ce qui aurait pu être désastreux - Il est impensable en 2023 de venir détruire une partie de la tourbière de Blainville qui a un rôle dans la biodiversité, les changements climatiques et la filtration des eaux. - Stabex n'est pas en capacité de démontrer que la résistance de la membrane et plusieurs pays dans le monde ont arrêté d'utiliser ce procédé - Il y a des grands risques de contamination de la nappe phréatique qui va se déverser jusque dans le fleuve St-Laurent - Impensable de transporter des déchets dangereux des États-Unis et de l'Ontario pour venir les enfouir au Québec. - Il manque des études, des processus clairs, des audits et des recherches sur les effets à long terme des procédures de Stablex

Nancy Gélinas

1 juin 2023

PROTECTION DE LA FORET J'ai des préoccupations sérieuses et des enjeux de sécurité nationale sont en cause dans la destruction de cet habitat forestier. En effet, l'ONU martèle depuis plusieurs mois, qu'il faut protéger 30% du territoire terrestre. En effet, des scientifiques se sont penchés sur divers rapports dont ceux du GIEC pour en arriver cette conclusion. M. Legault a pris un engagement ferme lors de la COP-15 pour satisfaire cet objectif. La forêt visée par ce projet, est aussi visée comme étant un territoire d'intérêt par le comité mis en place pour s'assurer de satisfaire cet objectif. EAU Ce projet n'a pas l'approbation citoyenne. En outre, il ouvre une boîte de Pandore pour toute entreprise américaine ou locale qui verrait une opportunité d'affaire. C'est un risque incroyable tant sur le plan de la sécurité nationale particulièrement pour les plans d'Eaux desquels nous dépendons tous. Advenant une catastrophe les coûts encourus dépasseraient l'argent obtenu.

Julie Gagné

1 juin 2023

Je crois que chaque MRC ou ville devrait être responsable de l'enfouissement de ses propres déchets et d'accepter ou non les entreprises qu'elle souhaite voir s'y établir ou y rester. Blainville, avec ses châteaux, ses parcs, sa tourbière, n'a pas besoin de Stablex. Je m'oppose totalement à ce que l'on procède à l'enfouissement dans la tourbière que l'on doit protéger à tout prix ou ailleurs sur notre territoire. Voici la liste des produits toxiques pour lesquels Stablex fait la promotion de son exportation des États-Unis à Blainville : <https://www.usecology.com/services> Cela fait peur. Ils n'en veulent pas dans leur cour. Nous, non plus! J'invite les USA à gérer leurs propres déchets chez eux. Tous ces camions qui transportent ces déchets : cela va à l'encontre de la protection de l'environnement. Qu'arrivera-t-il s'il y a un tremblement de terre majeur?? Assurément des dommages fort importants... Je dis non à la cellule no 6 de Stablex!

Benoit Renaud

1 juin 2023

Bonjour à vous, de mon côté j'ai une grande inquiétude pour la contamination des eaux souterraines et aussi de surface. Les membranes ne semblent pas être aussi étanche qu'elle le prétendent. Depuis la proximité de la grande tourbière de Blainville avec le site d'enfouissement de Stablex m'inquiète aussi pour la pérennité de sa biodiversité. Cette dernière subit déjà beaucoup de pression de part et d'autre que ça soit par la ligne hydroélectrique, le poste de pompage de gaz naturel et autres développements qui la confine de plus en plus. C'est un joyaux du CMM, nous devons la protéger. La compagnie aurait dû faire des recherches pour d'autres sites.

Ryoko Pou

1 juin 2023

Je viens d'apprendre ce projet par une amie et je dois dire que je suis scandalisée. Pourquoi faut-il un tel centre de gestion, de traitement et de disposition finale de matières dangereuses résiduelles et de sols contaminés doit être construit dans une ville où vivent beaucoup de jeunes familles ? Si Stablex est la seule à offrir ce service au Québec et qu'elle peut garantir que tous les divers matières dangereuses seront transformées en un produit stable et inerte, pourquoi ni cette société, ni la ville, ni la région de Laurentides et ni Québec ne communique pas à ce projet ? Pourquoi la majorité de déchets vient de USA ? J'ai que des doutes et questionnements.